

DELIBERATION N° 96/04-03 - ENQUETE PUBLIQUE SOCIETE SCHWEITZER/AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur REINSTADLER, rapporteur, indique à l'Assemblée que la Société SCHWEITZER, exploitant à LUDRES une entreprise sise au 198, Impasse Clément Ader, a sollicité l'autorisation de poursuivre l'exploitation d'un entrepôt de stockage de 3 600 m<sup>3</sup> de matières plastiques présentes sous la forme d'emballages ménagers.

Cette demande qui concerne une "installation classée" soumise à autorisation préalable doit, en application de la loi du 19 Juillet 1976, faire l'objet pendant un mois d'une enquête publique à LUDRES et dans les localités situées dans un rayon de deux kilomètres autour de l'installation projetée.

Conformément aux dispositions de l'article 8 du décret N° 77.1133 du 21 Septembre 1977, le Conseil Municipal est appelé à formuler un avis à l'égard du projet d'installation classée, dès l'ouverture de l'enquête publique qui a lieu du 2 Avril au 2 Mai 1996.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,  
décide à l'unanimité :

- de donner un avis favorable à la poursuite de l'exploitation d'un entrepôt de stockage de 3 600 m<sup>3</sup> de matières plastiques présentes sous la forme d'emballages ménagers sur le site de l'entreprise de LUDRES 198, Rue Clément Ader.